



Chambre d'agriculture de l'Yonne

L'élevage caprin



L'élevage caprin

La bonne **dynamique** laitière observée depuis une dizaine d'années est en **berne** pour 2023

Au niveau national, on constate une baisse de l'activité industrielle (diminution de 3 % pour la production de fromage). Le nombre de têtes diminue de 4 % et la production en tonne équivalent carcasse (TEC) diminue également de 6 %. Cette décapitalisation ne s'observe pas au niveau régional où le nombre de têtes a augmenté. Toutefois, en 10 ans, le nombre d'exploitations caprines a diminué de 11 % dans la région.

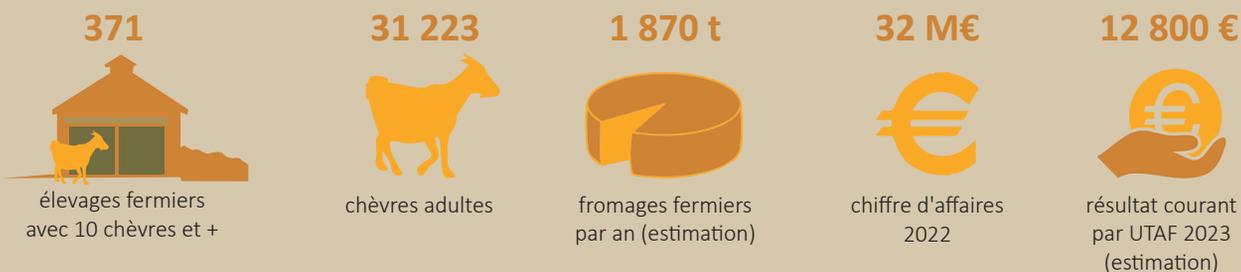
Entre 2022 et 2023, le prix du lait progresse de 8,9 % (passant de 834 € / t à 908 € / t). Toutefois, il ne permet pas de faire face à la hausse des charges d'élevage de 2022. En 2023, bien que les postes de dépenses se stabilisent et redressent le revenu des livreurs, **la situation reste compliquée pour les transformateurs**. En Bourgogne-Franche-Comté, la productivité laitière moins élevée que la moyenne française pénalise les revenus alors plus sensibles aux augmentations de charges. Les producteurs de fromages fermiers doivent augmenter leurs prix de vente, malgré la perte de pouvoir d'achat des consommateurs, pour maintenir leurs revenus.

Dans les fermes, la production démarre bien en 2023, mais ralentit en fin d'année, du fait des mauvaises conditions climatiques. De plus, la production laitière est impactée par la pression parasitaire à laquelle les animaux doivent faire face. Depuis plusieurs années, les lactations s'allongent et la valorisation des chevreaux se dégrade.



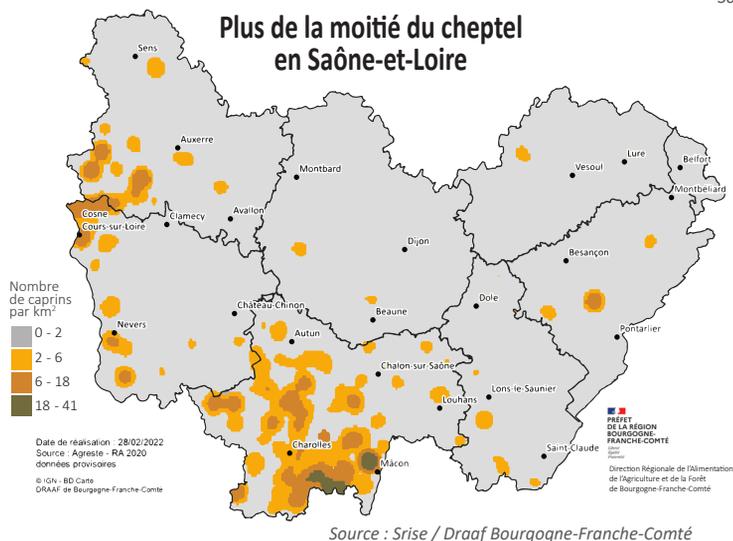
..... L'élevage caprin

Les chiffres de la filière

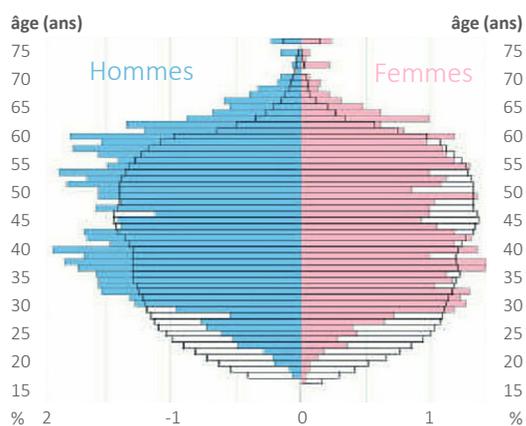


Sources : RA 2020 / Agreste Saa 2022 / Comptes Provisoires de l'Agriculture 2022 / Cerfrance

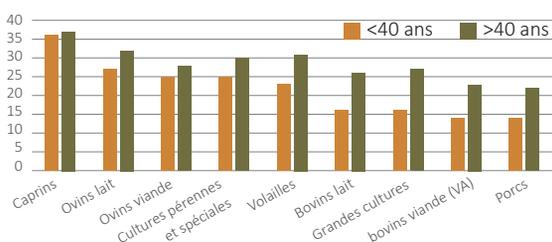
Plus de la moitié du cheptel en Saône-et-Loire



Classes d'âge des femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitants



Pourcentage de femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitants



Source : Agreste, Recensement agricole 2020 et INSEE - traitement Institut de l'Élevage

Un dynamisme à deux vitesses

Tandis que certains indicateurs traduisent un engouement pour la filière, d'autres signaux viennent nuancer quelque peu le tableau.

La filière attire

Le taux de remplacement s'élève à 106 % (contre 83 % en vaches allaitantes et 45 % en vaches laitières). Une installation sur deux est faite par un Hors Cadre Familial (HCF) de moins de 40 ans, contre une sur quatre pour les reprises d'élevage bovin.

La main d'œuvre résiste

Tandis que le nombre d'ETP a diminué de 20 % en élevage ruminant entre 2010 et 2020, la baisse de la main d'œuvre reste modérée en caprin (seulement - 4 %).

Une féminisation et un attrait de la jeunesse pour ce secteur

Le pourcentage de femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitants est le plus élevé en comparaison aux autres productions d'élevage : un tiers des exploitants sont des femmes. C'est également dans cette production que le pourcentage de femmes jeunes est le plus important. De plus, en caprin, 32 % des chefs d'exploitation ont moins de 40 ans contre 22 % en vaches allaitantes. Cette présence forte de la jeunesse permet d'aborder plus sereinement l'avenir de la filière et le renouvellement des générations.

Ce dynamisme masque cependant un turn-over important

avec une proportion élevée de carrières courtes et davantage de jeunes sortants : La moitié des carrières en caprin est inférieure à 24 ans (contre 30 ans en grandes cultures et vaches allaitantes). 10 % des carrières durent moins de 4,2 ans et un quart des carrières durent moins de 10,7 ans (26 ans en grandes cultures). Plus de volatilité : En caprin, 10 % des chefs d'exploitations sortants ont moins de 33,2 ans. C'est la filière où les sortants sont les plus jeunes (58,1 ans pour grandes cultures). Un quart des sortants ont moins de 46,5 ans (57,3 ans en vaches laitières).

Sources : MSA et SPIE-BDNI - traitement Institut de l'Élevage

L'élevage caprin



Élevage caprin (échantillon Cerfrance)

18 exploitations en transformation fromagère
 Le produit caprin représente 80 % du produit des activités
3,31 UMO dont 2 UTAF
 SAU de **51** ha, dont 38 ha de surface fourragère
165 chèvres en moyenne
12 800 € de résultat courant / UTAF en 2023

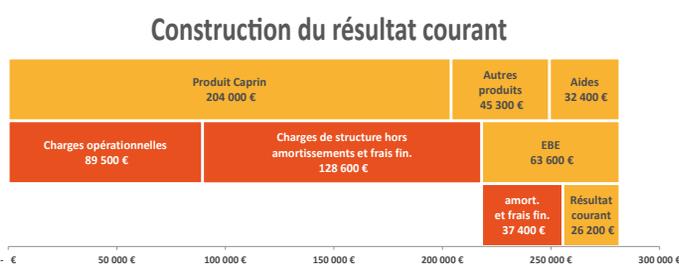


Chambre d'agriculture de l'Yonne

Les coûts de production montent plus vite que la valorisation du produit

L'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie pèse toujours sur le revenu des éleveurs caprins. Les fromagers fermiers vendent en circuit court pour la plupart et maîtrisent le prix de leurs produits. Néanmoins, dans un contexte inflationniste, ils craignent de perdre des parts de marché si la hausse appliquée dépassait le seuil psychologiquement acceptable par les clients. Or comme les trésoreries se dégradent, ils y sont contraints. La campagne laitière étant saisonnée, la plupart des producteurs attendent le démarrage d'une nouvelle année pour ajuster leurs prix. On observe alors un décalage entre la hausse du coût de production et l'ajustement du prix de vente.

Une variabilité de systèmes avec des réponses différentes face à l'inflation

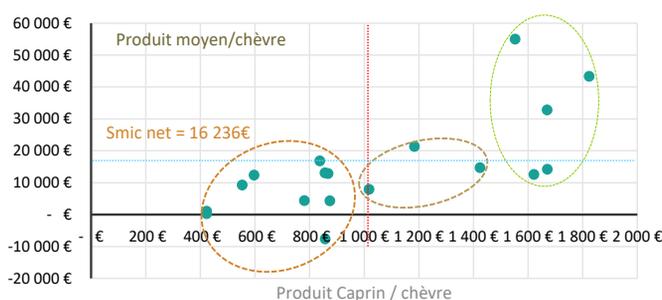


Source : Cerfrance

Les exploitations caprines ont souvent un atelier secondaire. Ainsi, 16 % du produit brut vient d'autres productions. Les élevages fermiers dégagent un EBE de 23 € pour 100 € de produits, ce qui ne suffit pas à rembourser les emprunts et rémunérer les facteurs de production. Le produit caprin par chèvre, qui s'établit en moyenne à 1 150 €, est la conséquence de la valorisation de la production et la productivité du troupeau. Il reste stable car les troupeaux ne sont pas plus productifs et les éleveurs ne valorisent pas assez leurs produits.

Les éleveurs dégageant un produit inférieur à cette moyenne n'arrivent pas à atteindre l'équivalent d'un smic par UTAF. Entre 1 000 € et 1 500 € / chèvre, les petits troupeaux (30-50 chèvres) ont des charges incompressibles qui ne permettent pas de dégager un revenu suffisant. Au-delà de 1 500 € / chèvre, ce sont les coûts de production qui déterminent le niveau de revenu.

Résultat disponible/UTAF en fonction du produit brut Caprin/chèvre



- < 1 000 € : La production est sous-valorisée
- Entre 1 000 € et 1 500 € : Le revenu dépend de la taille du troupeau
- > 1 500 € : La variabilité du revenu est liée aux coûts de production

Source : Cerfrance

Une hausse de charges défavorable, qui cache des disparités entre systèmes

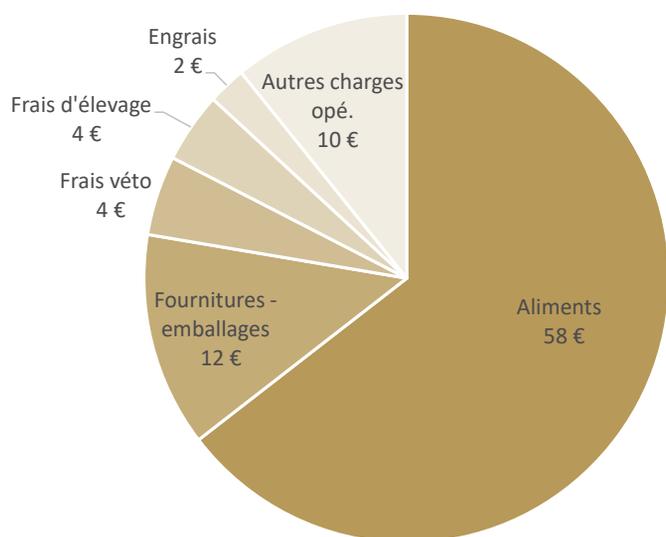
Les ateliers caprins, pourtant fortement dépendant aux protéines, sont peu autonomes en concentrés. En 2023, le prix des aliments du commerce est resté élevé. Ce poste représente deux tiers des charges opérationnelles et détermine l'efficacité économique du troupeau. Les élevages fromagers de la région dépassent rarement les 700 litres par chèvre (moyenne régionale du contrôle laitier = 797 kg / chèvre). Les exploitants ont tendance à distribuer une quantité élevée de concentrés, espérant une réponse laitière qui n'est pas souvent au rendez-vous. Pour améliorer leur revenu, les éleveurs doivent travailler sur la qualité des fourrages distribués pour assurer l'efficacité de la ration. Au-delà d'un seuil de 350 g par litre de lait produit, le concentré est gaspillé.

..... L'élevage caprin

Les fromageries sont gourmandes en énergie. Face à la volatilité des prix, et lorsque la santé financière le permet, les éleveurs investissent dans la rénovation énergétique. Équipements récents peu consommateurs, isolation des fromageries voire production d'électricité pour l'autoconsommation, sont quelques mesures efficaces pour enrayer l'envolée des dépenses.

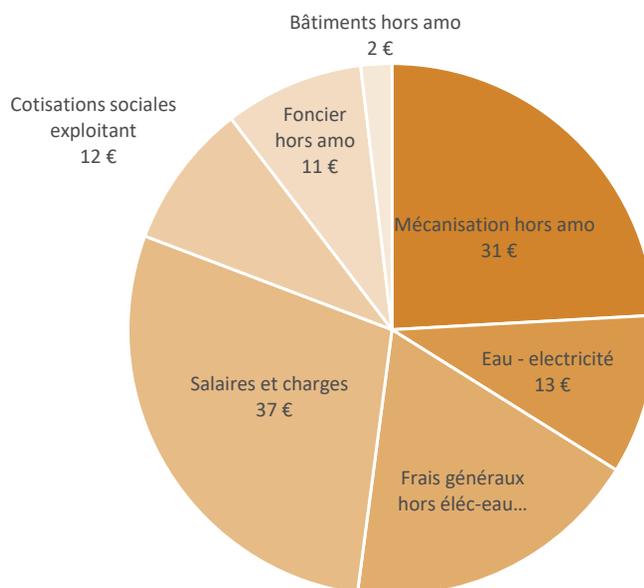
La production fromagère nécessite l'emploi de main d'œuvre. C'est un poste non négligeable qui pèse pour 17 % des charges courantes hors amortissements. Pour autant, le salariat est essentiel afin d'assurer la pérennité des fermes et décharger une partie de la pénibilité associée à ce métier.

Répartition des charges opérationnelles sur 89 500 €
(en milliers d'euros)



Source : Cerfrance

Répartition des charges de structure hors amortissements et frais financiers sur 128 600 euros
(en milliers d'euros)



Source : Cerfrance



Chambre d'agriculture de l'Yonne

ZOOM

ADAPTATION DES PRATIQUES ET DU POSTE DE TRAVAIL : SE FAIRE ACCOMPAGNER PAR UN ERGONOME

L'activité de transformation implique la répétition des tâches, des postures soutenues dans le temps, de la technicité et de la rigueur nécessaires aux exigences de qualité et de santé publique, et parfois, de la gestion de personnel. Ces éléments peuvent engendrer de la pénibilité au travail.

Afin de pérenniser l'activité, de préserver la santé des travailleurs et plus largement de maintenir l'attractivité du métier, une réflexion globale autour du process de transformation du lait semble nécessaire.

L'approche ergonomique peut être une solution afin de trouver le bon compromis entre santé, coûts d'investissement et performance.

A chaque étape de fabrication, il est possible d'identifier les forces et les faiblesses des différents systèmes. En pointant les difficultés, l'exploitant pourra adopter des changements de pratiques ou de matériels en pesant les avantages et les inconvénients.

L'éleveur peut réaliser son autodiagnostic. Pour cela, il existe des ressources documentaires d'organismes techniques qui compilent des solutions concrètes (*Centre Fromager de Bourgogne ou Idele*).

Améliorer les conditions de travail en élevage caprin - Idele -



Toutefois, pour un diagnostic plus efficace, le recours à un ergonome permettra d'aborder des solutions innovantes avec davantage de recul et d'expériences.

Aussi, les fournisseurs de matériel de fromagerie - partenaires privilégiés des éleveurs - intègrent de plus en plus cette dimension ergonomique à leurs produits.

Techniques de moulage

<p>À LA LOUCHE</p>  <ul style="list-style-type: none"> ● Économique ● Lent, répétitif <p>Durée 100 Picodons : - Louche peu remplie : 25-29 minutes - Louche très remplie : 17-20 minutes</p> <p>Coûts : 26 € de frais fixes + 169 € / 100 l en lavage manuel</p>	<p>DOUBLE LOUCHE</p>  <ul style="list-style-type: none"> ● Économique, plus rapide qu'à la louche ● Relativement lent, répétitif <p>Durée 100 Picodons : 9-11 minutes</p> <p>Coûts : 26 € de frais fixes + 169 € / 100 l en lavage manuel + 40 € pour l'achat de la 2ème louche</p>	<p>MOULAGE AU MOULE</p>  <ul style="list-style-type: none"> ● Économique, rapide ● Mauvaise maîtrise du niveau de remplissage des moules (risque d'hétérogénéité des fromages surtout en grand bac), répétitif, peu ergonomique, rangement des moules à bien organiser <p>Durée 100 Picodons : 8-14 minutes</p> <p>Coûts : Pas de frais supplémentaires que l'achat des moules</p>
<p>MOULAGE À LA PELLE ADAPTÉE</p>  <ul style="list-style-type: none"> ● Meilleure régularité de poids ● Pouvoir bricoler une pelle spéciale 	<p>MOULAGE PAR RENVERSEMENT</p>  <ul style="list-style-type: none"> ● Très rapide, plusieurs fromages moulés à la fois, poids des fromages réguliers ● Besoins de nombreuses petites bassines si la quantité de lait est importante, nettoyage très compliqué, avoir un système de retournement de l'ensemble pour que ce ne soit pas pénible et lourd <p>Durée 100 Picodons : 3-4 minutes</p> <p>Coûts : 200 € de frais fixes + 457 € / 100 l avec un lavage manuel des moules 9 120 € de frais fixes + 457 € / 100 l avec un lavage automatisé</p>	<p>RÉPARTITEUR</p>  <ul style="list-style-type: none"> ● Moulage de plusieurs fromages à la fois, poids des fromages réguliers ● Poids important (répartiteurs en inox), encombrement, prix élevé, difficile sans pelle à Brie <p>Durée 100 Picodons : 12-14 minutes (hors temps d'installation des moules)</p> <p>Coûts : 260-360 € de frais fixes + 169 € / 100 l avec lavage manuel des moules + pelle à Brie (75 €) + répartiteur (200-300 €)</p>

Source : Programme « Améliorer les conditions de travail en fromagerie » - Idele 2020